



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLNES ASSOCIES
SIRET : 447 718 677 00019 – APE : 926C



Quimper le 09/12/2018

Mesdames, Messieurs les Présidents (es)

Suite aux nombreuses questions qui m'ont été posées par les différents dirigeants et enseignants de clubs par rapport aux nombreux mails qui circulent et véhiculent l'incompréhension et la consternation de ces derniers.

La réflexion principale sur des bruits de coursive "on m'a dit que, il paraît que" des informations non fondées et injustifiées.

Il en résulte que la commission sportive me fait le reproche de ne pas communiquer, effectivement certaines questions sont restées sans réponse ces sujets abordés lors de réunions antécédentes, ou que je n'avais pas les réponses.

Pour faire des économies nous avons proposé en Assemblée Générale 2018 des mesures drastiques certes mais nécessaires puisque vous avez voté une économie de 22000€ (diminution ou suppression des jours de compétitions, stages bi départementaux, CLE, non licenciement ...) ces mesures d'économie retoquées par l'assemble générale.

Un collectif des enseignants s'est réuni en Mai et Juin et validation par le Comité directeur du Finistère. De ce fait ayant été retoqué en Assemblée générale j'étais observateur des choix fait par ce collectif.

A plusieurs reprises il m'a été demandé si je voulais travailler avec la commission sportive auquel cas j'ai répondu par l'affirmative reconnaissant le travail de la responsable.

Il est dommage que certains membres de la commission sportive passent leurs temps à propager de fausses informations (informatique, compétition régionale en Finistère...) par des propos pas toujours courtois voire insolent et non respectueux.

Pour votre information plusieurs membres de la commission sportive m'ont demandé de démissionner. J'ai répondu négativement pour les raisons suivantes

Le Finistère de judo ne tourne pas qu'autour de la commission sportive.

La communication passe très bien avec les autres commissions.

Le travail fourni depuis notre investiture porte ses fruits.

Ça fait 2 ans que l'on a demandé à la commission sportive de réorganiser les compétitions départementales. Cette année ont peu remercier Beatrice et Serwan ainsi que la commission d'arbitrage et les commissaires sportifs pour ce premier tournoi Benjamins minimes.

On a suffisamment de recul pour avoir une vue globale sur le fonctionnement du judo en Finistère.

Une vue plus globale de la partie financière.

Une relation multiple avec les autorités départementales pour l'obtention de subventions.

Démarchage multiple auprès des entreprises pour aide le CD29 à faire aboutir ces différents projets.

- Achat matériels informatiques et balances
- Matériels électriques
- Equipements vestimentaires des équipes minimales de département.
- Cotisations clubs procédure plus équitable.

-Subventions FNDS -20000€ en 3ans plus perte sur le non licenciement le tout palier par une toute petite partie par de nombreux dossier de subventions du conseil Départemental.

Pour votre information certains enseignants et membres de la commission sportive se plaisent à répéter ouvertement devant les autorités fédérales et autres, que je suis un incompetent je n'aime pas me mettre en avant mais il est bon de rappeler ou de savoir.

CN 4dan

Titulaire du brevet d'état de moniteur de judo et enseignant depuis plus de 40ans

Président de la ligue

Responsable de l'organisation de compétition depuis plus de 40ans sur différents départements au niveau :

- Club
- Département, district
- Ligue
- Secrétaire de CORG pendant plus de 15ans
- France Championnat sport adapté.
- International France Espagne handisports.

Et bien d'autres organisations dans le judo ou ma vie professionnelle chez Thales en tant qu'informaticien.

Je vous prie de croire, Mesdames, messieurs, à l'expression de mes sentiments distingués.

LE PRESIDENT

Louis LE BERRE

